



Note introductive

Un monde rural en mouvement.

Le développement rural a principalement été associé à l'agriculture qui constitue la pierre angulaire des économies rurales dans la majorité des pays en développement. Si l'activité agricole demeure grande consommatrice d'espace et de ressources en milieu rural, elle génère de moins en moins d'emplois et le visage des communautés rurales et des espaces ruraux change de plus en plus au profit d'une plus grande diversité d'occupation du sol et d'activités économiques et non économiques, même si le rythme et l'ampleur de ces changements diffèrent considérablement d'une région à l'autre. Au niveau d'un grand nombre des pays développés, le développement rural devient de plus en plus un concept de développement territorial et multisectoriel intimement lié aux aspects démographiques, économiques, sociaux et environnementaux.

La tendance actuelle, au niveau des politiques de développement rural, est de passer de l'approche sectorielle à l'approche territoriale et de privilégier la coordination et l'intégration des politiques sectorielles, régionales et locales. En fait, il s'agit de passer d'une approche qui se base principalement sur le subventionnement des secteurs économiques en régression ou en difficulté, à une approche qui se base sur le déploiement d'investissements permettant l'émergence de nouvelles activités et la prise en compte des dynamiques, des spécificités et des vocations locales.

Les facteurs d'ordre économique continuent d'être des éléments importants dans le processus de recomposition des territoires, cependant, le paradigme renouvelé du développement accorde un rôle non moins important d'une part, aux facteurs non économiques tels que la qualification individuelle et collective, le cadre de la vie, la perméabilité des innovations, la vitalité communautaire, l'ouverture à la



concertation et au partenariat, etc. et d'autre part, à la promotion d'une économie identitaire fondée sur la durabilité du développement et sur les « produits de terroir » mettant à profit la diversité des ressources naturelles et la richesse des savoirs et des savoir-faire du patrimoine culturel, local et régional.

L'élaboration d'un outil de mesure et la mise en œuvre d'un référentiel des spécificités, des contraintes et des atouts, des efforts et des réalisations accomplis en matière de développement agricole et rural, qui couvre les différentes régions devient de plus en plus nécessaire afin d'apporter un éclairage à l'élaboration des politiques publiques appropriées intégrant les préoccupations de long terme, pour orienter les stratégies d'intervention et cadrer les actions et les projets.

Dans ce contexte, le rôle de l'information statistique est d'informer et d'éclairer les acteurs du développement rural ce qui constitue une composante capitale de la dynamisation des espaces ruraux. La mobilisation de l'information et l'établissement d'une véritable cartographie des connaissances des régions rurales qui embrasserait les domaines les plus divers concernant les espaces ruraux deviennent de plus en plus urgents. Le rôle de l'information statistique est déterminant pour l'évaluation des réalisations et l'établissement des choix et des prises de décision pour une meilleure allocation des ressources, surtout dans le contexte actuel national de sortie de crise.

Il est donc un souci dans cette base de données de pouvoir décrire les composantes principales du milieu rural haïtien, leurs articulations et leurs évolutions. Cette description permet aussi d'apprécier les atouts et les contraintes spécifiques à chaque partie du milieu rural haïtien.

L'enquête communautaire

Les informations présentées sont les résultats de l'enquête communautaire réalisée au cours du mois de juillet en 2008 dans le cadre des travaux



préparatoires du Recensement Général de l'Agriculture. Elle a mobilisé 151 animateurs et plus de 6 000 panélistes pour couvrir l'ensemble de 570 sections communales que compte Haïti. Les rubriques du questionnaire ont été renseignées lors d'une réunion qui s'est tenue au niveau de chaque section communal avec la participation d'un panel représentatif des principaux acteurs. Les thèmes développés par le questionnaire communautaire permettent de dresser d'une part un inventaire des composantes, des atouts et des contraintes de chaque section communale et d'autre part de passer en revue les activités économiques, leur évolution et les perspectives de développement.

- Localisation et identification du panel
- Caractéristiques générales
- Caractéristiques agricoles
- État de l'environnement
- Routes et enclavement
- Eau et électricité
- Accès aux infrastructures et aux services de base
- Unités de transformation et artisanat
- Principaux marchés de la section
- Sites, spécificités culturelles et festivités
- Activités économiques et vocations
- Accès aux intrants, au conseil et au crédit
- Emploi agricole
- Cohésion sociale, intégration et conflits
- Sécurité alimentaire
- Perspectives de développement
- Habitations et localités de la section



La section communale.

La section communale est l'unité de base de l'enquête communautaire. Elle se définit alors comme la plus petite entité territoriale administrative et politique du pays, selon l'article 62 de la constitution de 1987. Elle jouit d'une autonomie administrative et financière. Cette collectivité territoriale fonctionne selon la loi du 28 mars 1996. On enregistre 570 sections communales à travers le pays. Les sections communales constituent le cadre de référence de l'enquête communautaire. Les éléments de description et les critères de comparaison sont exprimés en fonction du nombre ou en pourcentage de section communale affichant les caractéristiques prédéfinies.

Les résultats et les tableaux synthétiques présentés dans le cadre de ce CD apportent un éclairage nouveau sur les principales thématiques abordées par le questionnaire de l'Enquête Communautaire. Toutefois, le Bureau du Recensement Général de l'Agriculture (Unité d'Etude et de Programmation du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement rural) pourra être sollicité pour les besoins spécifiques et particuliers.